Février 2020
Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

AMOPA-MARNE lettre N°79

Escapade en BOURGOGNE
28 et 29 septembre 2019

Parti de bon matin, après une escale à Châlons en Champagne et un voyage agréable et feutré, le petit groupe est arrivé à **Dijon, capitale des Ducs de Bourgogne**. Le bus, ne pouvant accéder aux petites rues du centre nous a déposés sur une charmante place. De là, il semblait facile de rejoindre notre restaurant, premier lieu de rendez-vous bourguignon. Notre avant-garde, munie de GPS a pris la tête de l'expédition. La technique aidant, nous avons un peu vagabondé dans les rues de Dijon, notre groupe s'effilochant. Nous avons tout de même atteint le but, sans doute aiguillonnés par la perspective du repas bourguignon qui nous attendait au restaurant « Le Dôme » situé près des halles.

L'après-midi, notre guide nous a emmenés à la découverte des sites importants de Dijon. Sous la pluie, nous avons apprécié **les halles**, belle structure métallique de 1873. Le bâtiment, d'une surface de 4400 m2 et d'une hauteur totale de 13 mètres comprend quatre pavillons articulés autour de deux allées principales en croix, il abrite 246 boutiques. Classé monument historique, son allure élancée est le résultat de la succession d'arcades et de colonnes aux fûts cannelés et aux chapiteaux décorés de pampres de vigne. Les écoinçons des grandes arches sont ornés de motifs animaliers et en médaillons figurent Hermès et Cérès.

Le temps plus clément, nous a permis ensuite de bien apprécier le bel ensemble que constitue **le palais des Ducs et des Etats de Bourgogne**. Les Etats de Bourgogne, institution composée des représentants des trois Etats du duché apparaissent sous le règne de Jean Le Bon (charte de 1361).

Le mot de la présidente

Dans ce numéro, vous allez découvrir les membres du bureau élus ou réélus, à l'unanimité au cours de l'assemblée générale du 16 novembre. Je tiens à rendre un hommage à chacune et chacun des membres de cette équipe attachée à faire vivre les valeurs de l'association

Tout d'abord, je rends hommage au nom de vous tous à 2 administrateurs qui, après des années de bénévolat au service de la section ont choisi de laisser la place et de se reposer : Mme Chaduc et M. Weber. Marie-Thérèse Chaduc a occupé différents postes au bureau et fut responsable de la commission concours jusqu'en 2015. Gérard Weber trésorier incontournable à la section gérait les finances depuis 16 ans. A tous deux un grand merci pour leur engagement, pour leur dévouement. Je leur souhaite une agréable poursuite vers des objectifs nouveaux, la réussite dans leurs choix. Je les retrouverai, nous les retrouverons avec plaisir dans les différentes manifestations.

Des nouveaux venus* complèteront de leurs talents les actions des autres membres de l'équipe qui tous, par leurs qualités, leur implication, donnent à la section sa vitalité et son âme. Vous-mêmes, lecteurs, contribuez à cette vitalité par vos courriers, vos réponses aux sondages, vos participations aux manifestations, …votre respect des consignes d'inscription, facilitant ainsi la tâche du responsable de l'animation, bénévole et créateur.

La section de la Marne peut être fière de compter des administrateurs sur lesquels tous, nous pouvons compter, et avec lesquels c'est un honneur de travailler dans un climat de confiance et une dynamique à renforcer et à suivre….

Nicole Bauchet

voir la composition du bureau en page 10

Escapade en Bourgogne suite

L'institution est chargée d'examiner les demandes d'impositions extraordinaires émises par le Duc, ce privilège reste en place et couvre même l'ensemble des impôts lors de la soumission de la Bourgogne au roi de France en 1477. Véritable gouvernement provincial, les Etats interviennent dans de nombreux domaines et constituent un pouvoir important capable de s'opposer aux ministres et intendants du roi. C'est en 1702 que fut construit ce magnifique palais classique à deux ailes que les Etats occupèrent jusqu'à leur suppression en 1789. Les bâtiments classés abritent aujourd'hui **la mairie** et **le musée des Beaux-Arts.**

A l'arrière se dresse **le palais ducal** érigé aux XIVe et XVe siècles, de style gothique il comprend encore un logis, les cuisines et deux tours fortifiées : tour Philippe le Bon et tour de Bar. L'ensemble des palais, dans un remarquable état de conservation, témoigne de presque un millénaire de vie politique à Dijon.

Dans **les jardins du château**, le guide nous a présenté la puissance du duché, sa richesse et son influence culturelle en lien avec les Flandres. En revenant vers notre point de départ, nous avons été fort intéressés par **l'église Notre Dame** chef d'œuvre de l'architecture gothique du XIIIe siècle. Sa façade occidentale à trois portails, ses deux galeries superposées et sa triple frise en manière de métopes portant cinquante et une fausses gargouilles ne manquent pas de majesté. Passant par **la rue de la Chouette**, nous avons, comme le veut la tradition, caressé de la main gauche le ventre de cette petite statue emblématique du XVe, tout en faisant un vœu.

La seconde partie de l'après-midi a été consacrée à la visite du **domaine Maufoux à Santenay**. Dans les caves, au milieu des fûts, nous avons appris énormément sur la structure du vignoble, sur les Climats classés au patrimoine de l'Unesco, et sur les vins que nous avons eu le plaisir de déguster. Une très belle, très agréable et très instructive visite.

Dans la soirée nous sommes arrivés à Beaune au Greet Hôtel où nous avons bu un kir, en l'honneur du chanoine Kir, maire de Dijon de 1945 à 1968 et député de1945 à 1967, personnage truculent, créateur de cet apéritif. Nous avons ensuite savouré un délicieux repas.

Le dimanche, par une belle journée ensoleillée, nous avons suivi, lors de la visite passionnante de **la moutarderie Fallot**, l'histoire de la graine de moutarde, l'évolution de la matière première dans le monde, toutes les étapes de la fabrication et testé une large palette de moutardes, recherchées par les grands chefs et les gourmets. La moutarde Fallot est la seule entreprise à utiliser, pour leur qualité, des graines cultivées en France et en particulier en Bourgogne.

Pour terminer en beauté, **les hospices de Beaune** et un guide fin gastronome nous attendaient. Construit en 1443 sur demande du sieur Nicolas Rolin, chancelier du duc Philippe Le Bon, cet hôpital était réservé aux pauvres, aux miséreux et aux malades. Son architecture

gothique flamboyant, à pans de bois, inspirée par les modèles flamands, s'organise autour d'une grande cour bordée par les différents pavillons. Deux points forts caractérisent **l'Hôtel Dieu** : la grande salle des « pôvres » et le polyptyque du Jugement dernier.

La salle des malades avec sa voûte de chêne en forme de coque inversée et ses deux rangées de quinze lits à rideaux, est spectaculaire. Cette salle, bien connue par les scènes du film « La Grande Vadrouille » a accueilli des malades jusqu'en 1955, les derniers malades ont quitté l'hospice au début des années 1980.

Le grand retable est un chef d'œuvre du peintre flamand Rogier van der Weyden, fondateur de la grande tradition flamande du XVè siècle. Impressionnant par sa taille 2,25 mètres de haut sur 5,50 mètres de large et les magnifiques scènes du Jugement dernier, il avait pour fonction de redonner l'espérance aux malades par une élévation de l'âme.

L'Hôtel Dieu a, depuis sa création, recueilli des dons et legs qui ont permis en particulier de constituer un domaine viticole de plus de 60 hectares des meilleures appellations. La vente aux enchères des fûts des vins des Hospices est un évènement et fixe les prix des vins de Bourgogne. Les revenus des ventes ont permis et permettent encore des investissements dans les installations et les équipements médicaux.

Avant de reprendre notre chemin vers la Champagne et après une recherche compliquée, notre repas au restaurant « la table de Guigone », prénom de l'épouse du chancelier Rolin, a été le point d'orgue de l'escapade. Lucette a pu prendre son train pour le Jura au prix de quelques péripéties et d'un bel effort.

Nous sommes repartis la tête pleine de découvertes, d'amitiés, d'images et d'impressions vivifiantes qui, avec les saveurs de Bourgogne, ont effacé nos efforts.

Compte-rendu de Pierre MORAINE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
AU COLLÉGE TERRES ROUGES
À ÉPERNAY

L'assemblée générale de la section marnaise de l'A.M.O.P.A s'est tenue le 16 novembre 2019 dans les locaux du collège Terres Rouges d'Epernay, devant plus de 70 personnes.

Un café d'accueil accompagné de viennoiseries est servi aux arrivants par Gérard et Denise WEBER, Ghilaine PELLADEZ, Martine SKOWRON et quelques membres du bureau.

Nicole BAUCHET, présidente de la section marnaise, présente les excuses des absents et remercie les personnalités ayant accepté de participer à cette A.G 2019 : Messieurs Jean-Paul OBELLIANNE, I.A , D.A.S.E.N, Jean-Pierre POLVENT, président national de l'A.M.O.P.A, Yves AMBEL, président de la Marne de la SMLH et Camille MANGIN de l'association rémoise de la Légion d'honneur, Hervé CHABAUD président de l'Ordre national du Mérite, section Marne, Jean-Marie MUNIER président d'honneur de la section A.M.O.P.A-Marne , et Mesdames Annie BEDNARECK présidente de la section A.M.O.P.A-Meuse. Une minute de silence est observée à la mémoire des adhérents disparus.

Madame DAVAL-BERTAT, Principale du collège nous souhaite la bienvenue dans son établissement accueillant 592 élèves de la sixième à la troisième mais également des élèves de Segpa (sections d'enseignement général et professionnel adapté) et U.L.I.S (unités localisées pour l'inclusion scolaire) ainsi que des classes à horaire aménagé pour la musique.

Le rapport d'activités de l'année écoulée est donné par Hélène CHARPENTIER, secrétaire de la section au cours duquel elle accorde la parole aux différents membres du bureau s'investissant dans leurs tâches respectives et les images des moments forts sont projetées sur grand écran.

1)La communication.

Nos activités sont portées à votre connaissance deux fois par an par l'envoi d'un bulletin que nous appelons la lettre. La lettre 77 de mars et la lettre 78 d'octobre envoyées à nos adhérents rendent compte de nos activités. En raison des frais d'envoi par la poste le nombre de pages a été réduit : 6 pages pour la lettre 77 et 8 pages pour la lettre 78. Le contenu de ces lettres s'attache à retranscrire l'essentiel des informations qu'il est possible de retrouver sur notre site internet avec cet avantage de bénéficier d'une présentation illustrée de photos en couleurs. Martine ANDRE et Daniel ROCHE apportent les précisions nécessaires.

Suite A. G. 2019

M. ALIX et M. MUNIER

2)Les réunions de bureau et les contacts avec les autres sections.

Depuis l'A.G de novembre 2018 le bureau de notre section s'est réuni le mois suivant en décembre afin d'en établir le bilan, puis pour 2019, en mars, en avril, en juin et en octobre dernier. Il convient de mentionner que le 5 décembre 2018, notre section a reçu au lycée Roosevelt de Reims des présidents et trésoriers du nord de la France et d'outremer. En remerciement de son accueil la présidente et le vice-président ont remis 2 ouvrages historiques à Monsieur Reibel, proviseur à destination du C.D.I.

Nicole BAUCHET, présidente, rappelle nos contacts avec d'autres associations : le Souvenir français, les D.D.E.N, la Légion d'honneur : associations présentes à la cérémonie de remise des prix de nos concours, sans oublier le contact avec les proches de nos adhérents par notre présence lors des obsèques.

3)Les conférences

Le 22 janvier, avant le repas traditionnel des retrouvailles au lycée Gustave Eiffel de Reims, Monsieur Marc Christophe a donné une conférence ayant pour titre : ***Ces soldats qui ont tant de choses à nous apprendre et qui ne méritent pas de voir disparaître leurs sépultures.*** Cette conférence a présenté le bilan d'un travail entrepris en 2006 dans le cadre d'un projet pédagogique quand le conférencier était encore en activité. Il n'a jamais interrompu ses recherches qui ont été imitées par d'autres et se sont étendues à 2650 cimetières pour 11 200 soldats.

Monsieur Yves Fauchot, professeur retraité de chaire supérieure de mathématiques a donné une conférence suivie d'un cocktail, le 5 mars, conférence intitulée ***Les mathématiques, pour quoi faire ?*** Beaucoup de choses bien sûr... et elles sont présentes partout.

Monsieur François Duboisy, nous a présenté, le 25 avril au lycée Oehmichen à Châlons-en-Champagne, en collaboration avec sa petite fille Élise Duboisy - titulaire d'un master de géopolitique sur le sujet, ***les îles Eparses, des confettis qui valent de l'or au cœur de l'océan indien***. Véritables confettis en effet, ces îles présentent des enjeux économiques et stratégiques découlant de leur appartenance à la France.

Il convient de mentionner la participation de notre section aux conférences organisées par l'Association rémoise des membres de la Légion d'Honneur.

De gauche à droite : M. MIGEO, M. MANGIN, président de l'ARMLH, et M. et Mme PUZO

M. POLVENT, président national de l'AMOPA

4) Les sorties et voyages.

Le voyage à Amiens du 16 mai organisé par Jean-Marie Mailfait a permis de découvrir le quartier Saint Leu parfois appelé la petite Venise du Nord en raison des nombreux canaux, les hortillonnages et la cathédrale gothique, la plus vaste d'Europe par ses dimensions intérieures. Voir le compte rendu de l'organisateur dans la lettre 77. **L'escapade en Bourgogne** des 28 et 29 septembre laisse de bons souvenirs aux participants qui ont apprécié les explications claires et pointues des guides pour visiter Dijon, le domaine Prospère Maufoux à Santenay, les Hospices de Beaune et la moutarderie Fallot.

Remercions Pierre Moraine pour cette escapade réussie. Des photos de ces voyages sont visibles sur notre site.

5) Les concours

Les concours proposés par l'AMOPA sont désormais au nombre de 6 : **Nous l'Europe, Plaisir d'écrire et plaisir de dire**, remplaçant celui de défense de la langue française, **Prix d'histoire**, **Prix de géographie, et Imagin' action** récompensant un projet présenté par un lycée professionnel.
Pour cette année 2019 la cérémonie de remise des prix départementaux au concours AMOPA de **défense de la langue française** s'est déroulée le mercredi 12 juin dans la superbe salle des fêtes de la mairie de Reims permettant d'accueillir une assistance toujours aussi nombreuse en présence de personnalités ne dissimulant pas leur satisfaction pour féliciter les nombreux lauréats. La cérémonie a été ponctuée à 3 reprises par les choristes du collège Saint Remi de Reims sous la direction de leur professeur Madame Laure Bergougnan. Adèle Nauret, élève de sixième de ce collège a reçu le 14 mai à la Sorbonne, un premier prix national. A cette occasion, notre présidente et notre responsable des concours, Noëlle Manzoni, représentaient la section marnaise.
Noëlle Manzoni complète ce bilan des concours et la présidente présente le concours « *J'aime mon patrimoine marnais* » organisé par la SMLH, notre section y a récompensé une élève de 6 ème et le lauréat amopalien : Jean-Pierre Boureux.

6) Les projets pour l'année 2020

- Le projet de banc de découpe présenté par des élèves de BAC pro du Lycée Oehmichen pour le concours Imagin'action (concours piloté par l'AMOPA et l'AFDET) devrait être concrétisé cette année :
- Le soutien à 3 projets pédagogiques n'est pas encore établi
*Le projet de l'école Barthou de Reims « ***Au fil du temps*** » doit être précisé.
*Celui de l'école Pierre Curie de Châlons- en-Champagne repose sur le thème de la **transmission et conservation du patrimoine de la Grande Guerre** en collaboration avec le lycée français de Casablanca. L'échange entre les deux établissements a pour but de réhabiliter le rôle des soldats marocains dans la première guerre mondiale.
Le projet détaillé de création d'un livre de l'école Ferdinand Buisson de Châlons-en Champagne a retenu notre attention.
Ce projet a pour objectif de faire écrire et illustrer un livre « ***Si j'avais un super pouvoir à l'école*** » par les enfants de cette école primaire tout en enseignant notre langue française comme moyen d'intégration dans une école regroupant diverses nationalités reliées à 6 cultures.
La proposition d'une aide globale de 2000 euros pour l'ensemble de ces trois projets est votée.

-Le programme des conférences :
Plusieurs propositions sont à confirmer en fonction des possibilités des conférenciers. Monsieur Olivier Menut avocat, nous parlera de la Justice, Monsieur Guy Carrieu de Napoléon et, nous l'espérons, Isabelle de Menequem de la laïcité.
- En ce qui concerne les sorties et les voyages – où l'ambiance conviviale ne fait jamais défaut, le programme et le prix de la croisière sur le Danube du 24 au 28 mars 2020 pour 25 à 29 personnes ont été envoyés à nos adhérents.
Il est souhaitable d'anticiper une organisation permettant d'éviter les déficits. Plusieurs volontaires ont commencé à explorer des pistes sur le plan local comme l'opéra de reims, le théâtre du Chemin vert, la Comète de Châlons-en- Champagne ou la G.M.P.R (Génération en Pays rémois.)
Noëlle Manzoni songe à organiser un voyage en Espagne en 2021 et un Week-end à Amsterdam pour septembre 2020 dans la mesure des possibilités.
Le rapport d'activités est voté à l'unanimité.

Le rapport financier exposé par Gérard WEBER, trésorier, est détaillé sur deux feuilles distribuées aux adhérents présents. Le compte de résultat au 13 novembre 2019 s'élève à 28 250,71 euros et le bilan à la même date est 13 384, 67 euros. Le commissaire aux comptes, Bernard SKOWRON approuve ce rapport. Il est voté à l'unanimité. M. SKOWRON est réélu à l'unanimité et M. WEBER élu également à l'unanimité.

Le rapport moral établi par la présidente, également voté à l'unanimité. Il est suivi par **les élections renouvelant le bureau**. Monsieur Gérard WEBER annonce qu'il cesse ses fonctions de trésorier et madame Marie-Thérèse CHADUC cesse ses fonctions de trésorière adjointe.
Trois personnes se font connaître pour devenir membres du bureau de notre section marnaise et sont élues : mesdames Martine FRANGVILLE et Sylvie THIERRY et monsieur Yves FAUCHOT.

La remise de décorations précède un intermède- surprise.
Monsieur Alain ALIX, professeur de l'université de Reims et chercheur est décoré de la cravate de commandeur des palmes académiques par monsieur Jean-Marie- MUNIER, inspecteur d'académie honoraire, qui retrace sa carrière d'enseignant et ses travaux.
Monsieur Joseph PUZO, fondateur et P.D.G de l'entreprise Axon'Câbles de Montmirail reçoit la médaille de chevalier des palmes académiques par M. OBELLIANNE, Inspecteur d'Académie, pour son implication auprès de plusieurs établissements scolaires et son soutien à divers projets pédagogiques.

Un intermède-surprise de chant choral d'une dizaine de minutes est donné par les élèves des classes à horaire aménagé pour la musique sous la direction de leur professeur Pascal MONATE.

La prise de parole des personnalités Jean-Pierre POLVENT et Jean-Paul OBELLIANNE clôturant cette A.G 2019 est suivie d'un vin d'honneur précédant le repas préparé avec soin par le personnel dans le restaurant joliment fleuri par les élèves de la section horticulture de la SEGPA. Ces élèves pourront replanter dans le jardin expérimental les pieds de cotoneaster apportés par la présidente.

LES RETROUVAILLES
Le 14 janvier 2020
Avec une conférence de M. Claude RUIZ

A l'occasion des retrouvailles de notre section au lycée Gustave Eiffel de Reims, **Claude RUIZ**, professeur agrégé honoraire de géographie, a donné une conférence présentée selon une dynamique à la fois simple et richement illustrée d'exemples et de références, conférence se proposant de répondre à la question :

La Chine installe-t-elle un nouvel ordre mondial ?

Cette conférence a été suivie d'un vin d'honneur précédant le repas rassemblant 55 convives qui donna l'occasion à notre présidente de présenter à l'assistance les vœux traditionnels pour une bonne année 2020 malgré une actualité préoccupante.
Ce moment traditionnel fut suivi **d'une surprise réservée à notre trésorier Gérard Weber et à son épouse Denise qui l'a épaulé durant 16 années dans la rigoureuse gestion de la trésorerie de notre section marnaise.** Surprise gardée secrète par les amis amopaliens.
Une superbe composition florale accompagnée d'un bon pour un voyage de leur choix auprès de l'agence Jacquesson leur ont été offerts en reconnaissance de leur loyal et entier dévouement.

La Chine installe-t-elle un nouvel ordre mondial ?

Cette interrogation sur l'avenir géopolitique mondial est en effet posée par divers ouvrages de chercheurs universitaires, des articles de médias ou sur des forums. Quel est le véritable but de la puissance croissante de ce pays affirmant son rayonnement économique et culturel tout en s'occupant des autres États ? Dans le contexte actuel, n'est-ce pas l'illustration d'un occident affaibli face à un géant déclarant le 26 avril 2019 à Pékin devant 5000 délégués de 123 pays qu'il s'agit de « construire une communauté de destins pour l'humanité.»
Il convient donc d'étudier les ambitions, les moyens et les limites de ce projet.
Les ambitions se justifient par une série d'opportunités comme le décollage de 1992 en comparaison du coût très élevé de la crise occidentale, de l'affaiblissement du multilatéralisme aux U.S.A, de la lutte contre le réchauffement climatique et d'une population d'un milliard et demi de Chinois dépassant largement celle des U.S.A ou de la Russie. Ainsi, la Chine peut à l'occasion apaiser les conflits comme celui de la crise grecque ou de l'entreprise Peugeot**. Différents atouts**, à la fois souhaités et redoutés, s'ajoutent à ces opportunités. Un grand pays devant avoir de grandes ambitions, la Chine cherche à reprendre la place qui fut la sienne au fil des siècles en opérant un virage à 360 degrés dans tous les domaines pour conforter sa deuxième place derrière les U.S.A. et atteindre une société de moyenne aisance en observant une planification mesurée avec la certitude des réussites passées. La Chine ayant toujours réussi à contrôler les pays périphériques pose de nouvelles exigences en fixant les règles du jeu et en assurant son discours économique. Elle se redéfinit comme un grand pays "émergent", un modèle incontournable, contribuant au bien commun en aidant le Tiers monde.
Elle apporte la preuve de ses moyens par l'élargissement de ses interventions et une place plus importante au sein de la communauté internationale. Elle est présente au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, tient sa place dans le commerce international (OMC) et au G 20, rentre dans le modèle international, développe son marché intérieur favorisant les innovations et les nouvelles technologies, utilise des normes internationales de jugement, participe aux agences de notation des sociétés et peut prolonger la guerre économique par la guerre militaire. Elle est capable de changer son image en associant la culture et l'économie, et de modifier ses investissements : les ports (stratégie du "collier de perles" sur les côtes) l'espace et la balistique nucléaire tout en tenant un discours favorable à l'interdiction.
Il est donc permis de s'interroger sur les limites de telles ambitions qui ne sont pas exemptes de contradictions. La Chine avance ses pions tout en protégeant la ligne du parti communiste. Son aide envers les pays de l'Afrique repose sur le principe du donnant-donnant et son intervention en Corée est ambiguë dans la mesure où elle apaise l'une tout en refusant la réunification. Cette puissance intervient si elle est en danger sans se mettre en avant pour sauvegarder son bien-être. Veut-elle vraiment ordonner le monde ?
Xi Jinping a réaffirmé le 3 septembre 2018, sa volonté de non alignement et de non-ingérence, en particulier pour l'Afrique mais elle a sans doute favorisée la chute de Robert Mugabe au Zimbabwe et la Chine doit assumer ses relations avec Taïwan et ses interventions en Mer de Chine. La question des droits de l'homme y est toujours cruciale, les inégalités se sont accrues et le vieillissement de la population doit être géré. La Chine présente donc des failles sur lesquelles les U.S.A surjouent en profitant de l'épouvantail chinois.
En conclusion la Chine avance rapidement mais demeure au milieu du gué.

Pour aller plus loin:

- **ATTANE Isabelle,** *La Chine à bout de souffle,* Fayard, 2018
- **ECKMAN Alice**, *La Chine dans le monde,* CNRS, 2018
- **GOMART Thomas,** *L'affolement du monde,* Taillandier, 2019
- **MEYER Claude,** *L'Occident face à la renaissance de la Chine,* Odile Jacob, 2018

Compte rendu d'Hélène CHARPENTIER en collaboration avec le conférencier.

Merci Gérard et Denise !

DÉPARTS ET ARRIVÉES

Un trésorier qui a compté pour la section

En reconnaissant les qualités de tous les membres du bureau, je voudrais revenir sur la place du trésorier que l'on voit et contacte plus encore que les autres puisque c'est lui qui en gérant les finances permet de concrétiser les projets. Le trésorier est aussi au contact du siège parisien qui lui a donné procuration après son élection. Le siège national impose des règles strictes à tous les trésoriers de toutes les sections pour harmonisation. Notre trésorier marnais doit gérer la quote-part de vos cotisations pour les différentes organisations, manifestations, partenariats en accord avec les objectifs des membres du bureau….

Gérard Weber a assumé ce rôle avec rigueur, en professionnel de la comptabilité qu'il fut à la Ville de Reims. Il a été élu à la période où s'est installée l'informatisation. Il s'est adapté et a travaillé avec le soutien et l'aide de son épouse Denise. Celle-ci gérait avec un soin et une minutie remarquables les livres de comptes ! Des modèles du genre ! Gérard était en relation avec les adhérents : il recevait et gérait les inscriptions aux différentes manifestations, sorties, et, comme il habite Reims, il se chargeait du routage des circulaires. Il s'était porté volontaire pour reprendre la gestion du fichier du concours (listes, étiquettes, envoi des courriers, palmarès…). J'ajoute qu'il accueillait, informait avec courtoisie les nouveaux adhérents en veillant à ce que ceux-ci s'intègrent agréablement. De cela nombre d'adhérents se sont souvenus. En témoignent les petits mots envoyés et la cagnotte constituée pour remercier Gérard et Denise à l'occasion de ce départ. Des projets de séjours ont filtré. Bon voyage à tous deux, belles promenades, et à bientôt à l'une ou l'autre de nos manifestations, les mains dans les poches et le sourire aux lèvres, comme toujours.

Nous retrouverons aussi Marie-Thérèse Chaduc, trésorière-adjointe qui s'est retirée après avoir assuré différents postes au sein du bureau. Merci à eux pour leur engagement.

Un trésorier qui comptera maintenant pour nous…

Daniel Roche a pris le relais avec détermination : une personnalité que vous connaissez déjà. Son expérience dans différentes associations, et à différents postes, son cursus, ses qualités d'organisation et son esprit méthodique mis à contribution pour la création du site « amopa51 », pour la création et le suivi de la page privée Facebook, lors du voyage en Crète, nous assurent d'une continuité en qualité et en rigueur.

Martine Frangville, nouvellement élue, assumera le rôle de trésorière-adjointe.

Une réorganisation des tâches en interne au bureau s'est engagée pour équilibrer la répartition des tâches entre les membres réélus et les nouveaux venus. Les qualités et talents de tous garderont à notre section son esprit amical . Vous en aurez un aperçu dans les projets annoncés dans cette lettre 79 et sur le site « amopa51 ». Permettez-moi de terminer par un hommage à toute cette équipe qui m'entoure qui s'associe à moi pour vous renouveler à tous et en particulier, à vous chers amis qui êtes dans la peine, tous nos vœux pour une année 2020 douce et légère.

Nicole BAUCHET

Quelques brèves

Concours *j'aime mon patrimoine* marnais : la section Marne de la Société des membres de la Légion d'Honneur en synergie avec la ville de Reims organise un jeu-concours d'expression française à l'intention des élèves de collèges et lycées de la Marne et des écoles de Reims. Ce concours est ouvert aux adultes. Le but de ce concours ouvert jusqu'au 24 mars vise la maîtrise des différents langages et la valorisation du patrimoine local inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Remise de décorations des Palmes académiques au Rectorat : à l'invitation de Madame la Rectrice, Nicole BAUCHET et Daniel ROCHE ont assisté à la remise des insignes des nommés et promus dans l'Ordre de Palmes Académiques des personnels d'encadrement de l'Éducation nationale et des services administratifs du rectorat de l'académie. Ils y ont retrouvé M. Martial COLSON, président de la section de l'Aube.

Le 16 décembre a eu lieu le départ de l'Inspecteur d'académie : un moment de convivialité très sympathique a réuni les invités de Jean-Paul Obellianne (personnalités, chefs d'établissements, chefs des services administratifs, associations) au cours duquel M. Obellianne a été remercié chaleureusement et amicalement. Au nom des membres du bureau de l'AMOPA, Nicole BAUCHET a remis symboliquement à l'IA un diplôme d'excellence en signe de remerciements pour sa collaboration, son soutien attentif et amical à l'AMOPA.

Association des Membres de l'Ordre des Palmes académiques
section Marne

CONCOURS AMOPA

PALMARES 2019

Le prix d'excellence est décerné à :

Monsieur l'Inspecteur d'Académie Jean-Paul OBELLIANNE

pour le temps, l'attention, le soutien, l'amitié qu'il a bien voulu accorder à l'AMOPA de la Marne

Madame la présidente de l'AMOPA section Marne et tous les membres du C.A. lui sont reconnaissants de sa précieuse contribution

Les prochaines rencontres

- **Une conférence suivie d'un dîner au lycée EIFFEL de Reims** se tiendra **le 10 mars 2020**. La conférence de M. Menut, avocat, s'intitule : ***La responsabilité pénale des mineurs***

- **Visite de l'entreprise Axon'Cables de Montmirail en mars 2020**

- **Une croisière au fil du Danube est** programmée du 24 au 28 mars 2020

- **Une conférence suivie d'un dîner au lycée Oehmichen de Châlons-en-Champagne** se tiendra **le 14 mai 2020.** La conférence de M. Guy Carrieu s'intitule : ***Pourquoi parle-t-on encore si souvent de Napoléon aujourd'hui ?***

- **Un voyage à Metz le 28 mai 2020**

- **Un concert à la Comète à Châlons-en-Champagne** nous réunira **le 29 mai 2020 :** l'orchestre des Champs Elysées interprètera deux concertos pour pianos de Ravel.

- **La remise de prix des concours AMOPA intitulés dorénavant PLAISIR D'ÉCRIRE** aura lieu **le 10 juin 2020** dans la salle des fêtes de l'Hôtel de ville de Reims.

Directeur de la publication :
Michel BERTHET, président de l'AMOPA
Rédacteur en chef :
Nicole BAUCHET, Présidente de la section de la Marne
Nicolec.bauchet@orange.fr
Tél : 06 60 03 61 06
PAO : Martine ANDRÉ
Courrier :
Amopa-Marne, 37, rue Charles de Gaulle
51170 VILLE EN TARDENOIS

Composition du bureau de l'AMOPA-Marne :

Nicole BAUCHET : présidente, Hubert PELLADEZ : Vice-président, Noëlle MANZONI : Vice-Présidente, Hélène CHARPENTIER : secrétaire, Jean-Marie MAILFAIT : secrétaire-adjoint, Daniel ROCHE : trésorier, Martine FRANGVILLE : trésorier-adjoint
Les administrateurs : Martine ANDRÉ, Yves FAUCHOT, Raymond FERNANDES, Joëlle GRANDJEAN, Bernard GUTH, Pierre MORAINE, Martine SKOWRON, Sylvie THIERRY.

Appel à don

Dès son intronisation, le nouveau trésorier a pris en charge la suite des activités de Gérard par exemple les envois postaux : désormais, c'est à l'adresse de Daniel ROCHE, trésorier, 20 rue Croix Saint Marc 51100 REIMS que vous enverrez le(s) chèque(s) affecté(s) au(x) don(s), dons qui financent les prix des lauréats marnais des concours de langue française de l'AMOPA.

Bulletin à découper et à envoyer à Monsieur Daniel ROCHE- trésorier- 20 rue Croix Saint Marc 51100 REIMS

✂ ----------

Monsieur, Madame …….

adresse mail : …….

adresse un don de ……. euros à l'AMOPA section Marne
accompagné d'un chèque de même montant libellé à l'ordre de l'AMOPA section Marne CCP n° 1067 99 W Châlons-en-Champagne, don affecté au concours pour la défense et l'illustration de la Langue française

Rappel

Merci de renseigner ce questionnaire si vous ne l'avez pas renvoyé et de l'adresser à :

Martine Skowron, 21 bis rue de la Vicomté 51700 VERNEUIL

Courrier postal ou électronique (* rayer la mention inutile)

Comme nombre d'entre vous possédez une adresse électronique, nous envisageons pour des raisons d'efficacité et d'économie, d'envoyer les informations de notre section, uniquement par courrier dématérialisé, à votre adresse électronique.

✂ ----------

- J'accepte de recevoir toutes les informations à mon adresse électronique qui est :

……

- Je souhaite recevoir les informations uniquement par courrier postal.

Nom : ……. Prénom : …….